Emplois étudiants & stages

Emplois étudiants & stages

Stages :

Tous les stagiaires doivent avoir impérativement **18 ans** et une **convention de stage** pour pouvoir postuler au sein de l'IMM.
Les demandes de stages pour les **professions paramédicales** (étudiant infirmier, aide-soignant, diététicien, manipulateur-radio..) se font exclusivement par l'intermédiaire des écoles.
Les demandes de stages en **études de psychologie** (exclusivement en M1 et M2) doivent être adressées par courrier au département de psychiatrie.
Les demandes de stages pour les **professions administratives ou médico-administratives** doivent être adressées par mail : RHrecrutement@imm.fr

Sans réponse dans les 3 semaines, merci de considérer que nous ne pouvons pas accéder favorablement à votre demande.

Emplois étudiants :

Vous avez 18 ans révolus et un carnet de vaccinations à jour.

L’IMM vous propose deux types d’emplois étudiants :

- Des vacations sur l’année (samedi, dimanche, jour férié, jour dans la semaine).
- Des contrats à durée déterminée pendant les vacances scolaires.

Pour proposer votre candidature, nous vous remercions d’adresser par courrier, un CV et une lettre de motivation, précisant bien vos disponibilités par mail : RHrecrutement@imm.fr

Attention : les pièces obligatoires ci-dessous vous seront demandées pour valider votre embauche :

- carte étudiant valide
- pièce identité
- carnet de vaccinations à jour
- carte vitale de la sécurité sociale